

Le Buis J'aime

Bulletin Municipal de Buis-les-Baronnies

Printemps 2014

Gratuit n° 126



Marie-Claire Cartagena, Michel Grégoire, Gilberte Brémont, Hervé Rasclard, Jean-Pierre Buix, Bernard Roudil (sous-préfet) Michel Tache



Editorial du Maire Jean-Pierre Buix

Merci à tous !

Ce fut un spectacle grandiose, exceptionnel, éblouissant ! Des heures de travail, de la rigueur, de la minutie et au bout l'émotion, la poésie ; aventure humaine et sportive sans précédent ; symphonie de couleurs sur une lame de fer ; tout un village dans une même communion.

Vive la Via Ferrata de Buis les Baronnies !

Je voudrais, dans ce dernier éditorial, remercier tous ceux qui, jour après jour, m'ont aidé à installer Buis les Baronnies dans le XXIème siècle ; dans l'ère du modernisme en conservant son authenticité.

Merci à Michel Grégoire et Gilberte Brémont, amis, complices et conseillers de tous les instants.

Merci à tous les membres des Conseils municipaux que j'ai eu l'honneur de présider, aux Employés communaux de grande valeur et de conscience professionnelle exemplaire.

Merci aux responsables de la Communauté de Communes, du SIVOS et du Futur Parc naturel régional (PNR) des Baronnies Provençales avec qui nous avons eu des rapports privilégiés.

Merci à tous les responsables des Services publics et des administrations toujours au service des administrés. Je pars avec le sentiment d'avoir donné le meilleur de moi-même, dans l'intérêt de mon village et de ses habitants. Les finances sont saines, la notoriété du village n'a jamais été aussi grande.

Le Buis a été réaménagé en grande partie. Les infrastructures sont là. Voilà nos réalisations en 19 ans :

Cinéma Le Regain, Centre équestre, Salle des Fêtes, Stade de football, Gymnase intercommunal, Déchèterie, Station d'épuration, Médiathèque, Maison et Jardins des Plantes aromatiques et à parfum avec Office de tourisme, Maison de l'enfance et de la jeunesse, Point d'information jeunesse et Maison de l'escalade, Salle de musique pour les jeunes et Notes en Bulles, Via ferrata, Centre médico-social et Collège réhabilités par le Conseil général, nouveau cimetière, Zone d'activités complétées, Centre de secours, Salle J.J. Coupon rénovée, trottoirs, squares, skate park, terrains de tennis, piscine municipale et camping rénovés, centre du village réhabilité, opération façades intra-muros avec une place du marché colorée et restaurée, église restaurée, chapelle de Saint Trophime, pont de la piscine sur l'Ouvèze mis aux normes, vieux pont roman rénové. Amélioration et extension des réseaux

d'eau et d'assainissement, réfection de la salle de tennis de table, salle des archives et d'exposition, salle de justice de paix refaite, place des platanes réhabilitée, porte Renaissance restaurée, jeux de boule lyonnaise, éclairage public et travaux effectués dans le Malguéri pour éviter les inondations et rendre constructible une partie du Buis.

120 000 euros ont été investis annuellement dans les chemins et voies communales.

Voilà les nombreuses réalisations effectuées en 19 ans de mandat.

Les nombreuses festivités de qualité ont agrémenté la vie des Buxois et des touristes.

Les travaux du Cinéma vont commencer début avril (le financement est assuré). Le captage d'une nouvelle source d'eau pour alimenter le Buis et la construction des réseaux d'eau vont commencer (les entreprises ont été choisies).

Le réseau de chaleur à bois déchiqueté alimentant les bâtiments publics devrait voir son début d'installation en 2014 ainsi que l'agrandissement de la Maison de l'Enfance et la création de douze pavillons avec salle collective pour personnes âgées.

Le projet de Maison de santé est en passe d'aboutir. Les travaux de l'Hôpital ont été validés.

Trois ministres nous ont honorés de leur présence : M. Le Pensec, Mme Guigou et Mme Buffet et, depuis le mois de mai, se sont succédé au Buis, le Prince de Monaco, M. Bernard Amsalem, Président de la Fédération Française d'Athlétisme, Patrice Lafont, Bernard Ménès, Marie-Christine Barrault, Catherine Destivelle, Laurence de La Ferrière, les meilleurs pétanqueurs du monde, et bien d'autres personnes de qualité.



De nombreux champions sont venus au Buis



Les jeunes Buxois sont formidables !

Nous avons travaillé en collaboration étroite avec le monde associatif très dense et varié. Les organisations conjointes avec l'Office de tourisme dynamique, l'association des Commerçants et Randouvèze ont été d'une efficacité remarquable.

Nous avons essayé de ne pas oublier ceux qui sont dans la souffrance, dans les difficultés. Merci au Centre communal d'action sociale, à la Croix rouge, aux Restos du Cœur, au Secours catholique, à Intervalle.

Nous avons eu des rapports privilégiés et amicaux avec la communauté marocaine et avons tout fait pour nous ouvrir sur le monde, en particulier dans le cadre du jumelage avec Gomadingen (Allemagne) et Waimès (Belgique).

Le Buis vit, le Buis bouge. J'ai été très sensible aux propos élogieux tenus publiquement à mon encounter par Joseph Francis, ancien candidat en 1995 à la mairie de Buis devenu depuis un ami.

J'adresse un salut amical, à toutes les personnes nombreuses qui m'ont transmis leur amitié, leur gratitude et leur regret de me voir partir.

Un grand merci, enfin, aux centaines de Buxois présents à la cérémonie de vœux à la population qui nous ont remerciés par une "standing ovation" que je ne suis pas prêt d'oublier.

Une équipe de France 3 Rhône-Alpes m'a suivi pendant trois jours et cinq petits reportages attesteront du dynamisme de Buis.

Merci à tous, ce furent 19 ans passionnants, exigeants, exténuants, mais ô combien riches en relations humaines. Il faut une énergie permanente, une disponibilité totale et un dynamisme à toute épreuve.

Je m'en vais, car la démocratie c'est le renouvellement du personnel politique et la jeunesse doit s'installer. **Jean-Pierre Buix**



"Standing ovation" pour 31 ans de mandat dont 19 ans de maire.



FR3 en action



Vœux du maire et du conseil municipal



Lors du casse croute



Nathalie Perron & Robert Bontoux
présentent des productions locales
soutenues par Initiative Seuil de Provence



Raymond Chomel reçoit
la médaille de la ville



L'assistance nombreuse et attentive, lors des vœux
aux agriculteurs, artisans et commerçants.

Le traditionnel casse-croute offert par Jean Pierre Buix,
Michel Grégoire et Louis Aicardi lors des vœux aux
personnels municipal et intercommunal.



Vœux de la directrice Hélène Sicard et de Jean-Pierre Buix aux résidents et personnels de l'Hôpital.



Michel Grégoire, président de la Communauté de communes, Brigitte Mertz et Cécile Vidal pour le SIVOS et Jean-Pierre Buix pour la commune ont accueilli les maires et délégués des 20 communes ainsi que les forces vives du canton, pour les vœux de la Communauté de communes du Pays de Buis les Baronniees.



L'OLIVE ET L'HUILE EN FÊTE



Gilberte Brémont accueille la Confrérie de l'Olivier

Organisée par l'Office de Tourisme et la mairie, la dixième édition de L'olive et l'huile en Fête a débuté le samedi 18 janvier au Mille Club avec un atelier de cuisine qui mettait en valeur la perle noire des Baronnies et son association avec les vins des coteaux de la même origine.

Le maître pâtissier Jonathan Weber et l'œnologue Christophe Poiré partageaient avec le public les secrets de leur art.

Le soir venu, dans la salle des fêtes, un repas gastronomique était servi à une centaine de convives qui assistèrent ensuite au récital provençal du chanteur et guitariste André Chiron.

Dimanche, la météo était si mauvaise que les organisateurs décidaient (pour la première fois en dix ans !), de tenir l'essentiel des

animations dans la salle des fêtes de La Palun.

C'est sous des trombes d'eau que les Chevaliers de l'Olivier, les Chevaliers de la Courge de l'Épine, (leurs invités d'honneur) et la troupe des Baladins des Aiguiers (en costumes traditionnels), ont traversé le village, en une procession de parapluies qui suivait la calèche portant l'huile nouvelle jusqu'à l'église.



Succès pour les produits oléicoles



Les Chevaliers de la Courge de l'Épine



Jonathan Weber partage ses recettes



L'huile nouvelle portée à l'église en calèche sous la pluie...



Un public nombreux et chaleureux lors des festivités



L'animation musicale du groupe Escapado



Eric Chauvin et Eric Fraipont, les deux principaux organisateurs de la fête.



Messe de bénédiction de l'huile nouvelle en présence de membres de deux confréries.

TROIS NOUVEAUX CHEVALIERS DE L'OLIVIER



Christophe Poiré

C'est dans la salle des fêtes que se déroula le 219ème chapitre de la Confrérie de l'Olivier au milieu d'un marché aux produits oléicoles et produits du terroir.

Devant un public nombreux, le grand maître Christian Bartheye intronisait 3 nouveaux impétrants :

Marc Bontempelli (cuisinier

restaurateur), Nathalie Perron (directrice de la MFR des Baronnies) et Christophe Poiré (œnologue, écrivain et universitaire).

Les chevaliers de la Courge de l'Epine rendaient hommage à Gilberte Brémont en lui conférant le grade d'ambassadrice de leur confrérie.

La traditionnelle Alicoque géante, arrosée d'un assortiment de vins des coteaux des Baronnies se déroulait ensuite dans une joyeuse ambiance.

La fête s'est poursuivie tout l'après-midi à La Palun aux accents de la musique provençale du groupe Escapado.



Nathalie Perron



Marc Bontempelli

INAUGURATION DE LA VIA FERRATA DU ST JULIEN

Moment historique plein d'émotion et de poésie ce vendredi 31 janvier lors de l'illumination du St Julien, organisée par la mairie pour l'inauguration de la Via Ferrata.

Plusieurs centaines d'habitants se sont rassemblés dans les jardins de la mairie, face au rocher solitaire qui dresse sa silhouette altière.

L'exploit était sportif et artistique, malgré le froid et les 15 cm de neige sur l'escarpement rocheux, pour quelque 130 bénévoles. Répartis en deux groupes, 90 grimpeurs confirmés (dont une quarantaine venus de Thônes (Haute Savoie) étaient juchés sur le parcours de la Via Ferrata et une quarantaine de randonneurs de Randouvèze s'étaient placés sur les rampes d'accès.



Des centaines de Buxois dans les jardins de la mairie pour assister à l'illumination.

magnésium, tandis que s'envolaient une centaine de lucioles, offrant ainsi un spectacle magique, féérique, visible à des kilomètres.

C'était l'aboutissement d'un projet qui a mobilisé depuis une dizaine d'années de nombreuses compétences et énergies.

consolidera la notoriété de Buis comme site de sport de pleine nature et encouragera la venue de milliers de visiteurs supplémentaires.

Du projet à sa réalisation il y eut sept ans d'études, un an de travaux et les efforts conjoints de la commune, de la région Rhône-Alpes, du Conseil



Vin chaud préparé par l'Office de Tourisme

A 19h30, ils allumèrent ensemble leurs lampes de tête, des feux de couleurs et des torches au

C'est au début des années 2000 que Jean-Pierre Buis est convaincu qu'une Via Ferrata sur le St Julien

général de la Drôme et du futur PNR des Baronnies Provençales pour aboutir à cette "voie de fer".



L'orchestre des professeurs de l'école de musique Notes en Bulle



La présence sur le St Julien d'un petit chou des montagnes, une espèce botanique rare classée priorité protégée, a retardé le projet durant plusieurs années. Des études d'impact environnemental réalisées par des cabinets indépendants furent conduites en partenariat avec le futur PNR des Baronnies Provençales.

C'est dans le strict respect des contraintes environnementales, que les travaux menés par l'entreprise savoyarde Ydems sont entamés fin 2012.

Pendant plus d'un an une dizaine de personnes ont travaillé : guides, cordistes, géologues, techniciens spécialisés dans la pose d'échelons, pédales, poignées et câbles d'acier sur les parois. Une pelle araignée, de la dynamite et des vérins hydrauliques ont été utilisés pour purger les zones à risques.



Le résultat est à la hauteur des efforts. Destinée aux amateurs de tous âges, avec des passages aériens attractifs (échelles, passerelles, tyroliennes,

Le tracé surplombe en permanence de somptueux panoramas, et constitue pour les Baronnies un nouvel et important pôle d'attraction



La soupe aux choux préparée par la M.F.R.



La soupe aux choux a du succès

Au préalable ont été ouverts 2,4km de chemin et sentiers d'accès aux différents points de départ.

ponts de singes), la Via Ferrata du St Julien est l'une des plus longues et spectaculaires d'Europe.

touristique dont on peut prévoir qu'il attirera de 15 à 20 000 visiteurs dès la première année.





De tous temps l'éperon rocheux qui surplombe Buis les Baronnies de ses 768 mètres, a exalté la fierté des Buxois.

Resté longtemps inaccessible, la muraille monolithique du St Julien ne se laissa apprivoiser qu'en 1946. Auparavant ses plaques lisses hautes de 80 à 160 mètres, son arête longue de 1000 mètres avaient toujours refusé de se livrer aux tentatives des cordées successives d'escaladeurs.



En 1985, des Buxois passionnés d'escalade se regroupent dans le Club d'Escalade Buxois (CLESBU devenu CEBB) qui n'aura de cesse d'aménager au mieux le Saint Julien afin d'y développer la pratique de ce sport au point d'en faire un des sites les plus réputés de France.

La mise en place de ce nouvel équipement fait désormais du St Julien un site remarquable pour les amateurs de sensations fortes, un paradis pour les randonneurs, grimpeurs, escaladeurs et tous les autres amoureux des sports de montagne.



La Via Ferrata en chiffres

1700m sur l'ensemble de la face nord, 700m de dénivelé, jusqu'à 100m de hauteur, plusieurs ponts dont l'un de 38m et un point culminant à 763 m.

Quatre parcours de difficultés différentes, dont un parcours d'initiation adapté aux enfants et adultes débutants.

Le parcours des 4 tracés nécessite 7 à 8 heures pour les plus expérimentés.

La via Ferrata du St Julien est désormais ouverte toute l'année en accès libre et gratuit sous la responsabilité de chacun.



Le premier à avoir escaladé le Saint Julien et parcouru son arête d'Ouest en Est en 10 heures est un valentinois, Auguste Ferrière, membre du CAF (le Club Alpin Français), le 31 mars 1946.

Avec le développement du sport d'escalade, le Club Alpin Français ouvre dans les années soixante une trentaine de voies sur la face Sud auxquelles on donne des noms évocateurs : la voie du Gastronomes, de l'Aéroplane, des Cigales, de la Mésange, de la Momie...

Bientôt des centaines d'alpinistes et grimpeurs, attirés de toute la France, viennent se mesurer à ce site exceptionnel, protégé du vent et ensoleillé à souhait.

Avec ses passages aériens (échelles, passerelles, tyroliennes, ponts de singes) la Via Ferrata surplombe Le Buis et de somptueux panoramas.



GUICHET MAIRIE

Ouverture au public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 (fermeture le samedi)
RDV et renseignements téléphoniques auprès des services administratifs et de l'urbanisme (matin)

PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

"Je l'indique solennellement, je souhaite que le projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales puisse désormais aboutir rapidement".

Ce sont les mots de **Philippe Martin**, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en réponse à la question de **Jean Besson**, sénateur de la Drôme, lors de la séance du Sénat du 4 février 2014. Une réponse claire et qui permet d'envisager une reconnaissance nationale dans les prochains mois.

La dynamique engagée collectivement par de nombreux acteurs économiques, associatifs et politiques

locaux et activement soutenue par les Régions Rhône-Alpes et PACA ainsi que les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes, porte enfin ses fruits.

Après le vote des communes, des Départements et des Régions, le futur Parc est entre les mains du gouvernement et du Premier Ministre qui a l'autorité de prendre l'arrêté de classement du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

PAUL VILLON : MÉDAILLÉ DU COURAGE

Natif de Buis, issu d'une vieille famille buxoise, Paul Villon est devenu sapeur-pompier volontaire au Centre de secours du Buis à 17 ans (en 2006) après avoir fait sa scolarité au Buis et obtenu son bac à Montélimar.

Passionné par ce métier, il s'engage durant deux ans dans le cadre du service civil au centre de secours de Nyons. Fort de cette expérience, il postule et devient sapeur-pompier de Paris en décembre 2010.

Il est affecté à Clamart (92) puis à Grenelle (15ème arrondissement) où, aujourd'hui à 24 ans, il est caporal chef à la BSPP (Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris).

Peu de temps après son affectation, Paul fut amené, lors d'un feu d'appartement, à effectuer "un sauvetage". Il explique : "Avec mon chef d'agrès, dans des conditions



Paul Villon



Manuel Valls décore Paul Villon.

difficiles, nous avons porté secours à une femme intoxiquée et brûlée par les flammes et les fumées, qui se trouvait bloquée dans la cage d'escalier, la sauvant ainsi d'une mort certaine". Un acte de courage qui fit l'objet d'une enquête en vue de l'attribution d'une récompense remise le 23 août dernier.

À l'occasion du 69ème anniversaire de la libération de Paris, dans la

cour de la Préfecture de Police de Paris, des mains du Ministre de l'Intérieur Manuel Valls, Paul Villon recevait la Médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire de Paris Bertrand Delanoë, du préfet de police de Paris Bernard Boucault et du Général Poncelin de Roncourt, chef de la BSPP.

HOMMAGE À JACQUELINE PERRONET

Décédée sans descendant à 91 ans en avril 2012, Jacqueline Perronet a légué à la Mairie de Buis la belle maison qu'elle possédait rue du Chanoine Jouve.

N'en ayant pas l'usage et compte tenu des travaux à entreprendre, la commune l'a vendue (214 000€) obtenant ainsi un revenu net de 166 000€, après règlement des charges de succession.

Une sympathique cérémonie de remerciement et d'hommage à la généreuse donatrice était organisée en mairie le 23 décembre en présence des acquéreurs de la maison, Françoise Servan et sa sœur Marie, épouse de Joseph Francis, tous trois amis et voisins les plus proches de la défunte.

En présence du maire et de



Les amis de Jacqueline Perronet et le conseil municipal ont dévoilé la plaque

plusieurs adjoints et conseillers municipaux, une plaque-souvenir fut dévoilée, entourée de deux dessins au fusain réalisés par Jules Perronet, le père de la donatrice.

Brillante pianiste, Jacqueline Perronet a légué son piano à l'école primaire de Buis. Les écoliers

pourront s'initier à l'instrument dans les meilleures conditions.

Jean-Pierre Buix précisait que cette recette exceptionnelle permet d'abonder le financement de projets d'investissement et notamment de la rénovation du Cinéma dont les travaux seront effectués en 2014.

PRODUITS FAITS EN BARONNIES PROVENÇALES

A la demande des responsables du futur Parc régional des Baronnies Provençales, dans le cadre du soutien à l'activité artisanale et agricole, Cyril Kretzschmar, vice-président du Conseil régional, délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire, a rencontré les acteurs et les élus au sujet de l'économie de proximité.

Ces échanges débutaient au Buis par la rencontre des lauréats du concours Produits faits en Baronnies :

- Cyril Bouffier (La fougasse des Baronnies)
- Laurent Lesage (Le Baronnies des 4 saisons).

Ces produits, sacrés ambassadeurs des Baronnies Provençales, furent présentés par leurs créateurs qui insistent sur l'utilisation exclusive d'ingrédients issus de producteurs engagés dans les circuits courts.

Laurence Malaret, chargée de mission au futur PNR, précisait qu'une vingtaine d'artisans s'engagent déjà à produire et commercialiser ces recettes sur tout le territoire du futur parc et que ces produits seront à l'honneur au stand de la Drôme du prochain salon de l'agriculture à Paris.



Devant les Délices Buxoises : Laurent Lesage, Jean-Pierre Buix, Cyril Kretzschmar, Cyril Bouffier, Sébastien Bernard (conseiller municipal), Laurence Malaret, Cecilia Laurent (directrice du Pays "Une autre Provence") et Renaud Dausse (animateur du contrat de développement durable Rhône-Alpes).

Enfin, Cyril Kretzschmar a tenu à saluer l'exemplarité de cette opération qui a permis aux artisans et producteurs agricoles de coopérer et créer un produit à forte valeur ajoutée, emblématique du territoire.

LE CIDFF - DRÔME

Le CIDFF, dans le cadre de son activité MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) propose un nouveau service au Buis pour des salariés (CDI, CDD, congé parental, intérimaires, saisonniers) :

- Information sur les dispositifs d'évolution professionnelle (CIF, VAE, DIF), sur CIDFF les formations, les métiers...
- Aide à l'élaboration de projet (évoluer dans son emploi, changer de métier, créer son activité...)
- Accompagnement (démarches).

Permanence par webcam à la Maison de l'enfance (AFB, Place du Portalet) le 4ème jeudi du mois de 14h à 17h (Service gratuit)

Contact : 07 62 48 22 89

CINÉMA : LE REGAIN EN TRAVAUX

Depuis plusieurs mois le sujet des travaux du Cinéma est sur la place publique. Mais, tout est dit et son contraire, il est donc temps de clarifier les choses. En premier lieu, je tiens à remercier la Commune d'avoir pris la décision, nécessaire, de restaurer la salle. Il y a urgence à refaire le toit, dont les poutres présentent de sérieuses marques de détérioration. A cette occasion, la Commune et l'Association du Cinéma ont décidé de faire les travaux complémentaires, grâce à l'aide du Centre National du Cinéma (CNC), du Conseil Régional et du Conseil Général.

Ils permettront l'accès aux handicapés (obligatoire pour tous les lieux publics en 2015) et la mise aux normes de la courbe de visibilité dans la salle (ce qui nous est demandé par le CNC de longue date). Enfin l'écran dans son entier sans tête gênante devant vous, grâce à des gradins dans une partie de la salle.

Le Regain fermera le 31 mars et rouvrira en janvier 2015.

Le cinéma va vous manquer. Nous nous en excusons. Mais, nous ne vous abandonnons pas pour autant. Chaque mois se tiendra une soirée festive, à la salle des Fêtes de La Palun, avec 1 ou 2 films. Vous serez informés par la presse, le Tam-tam des Baronnies, des affiches, des tracts, etc, et notre site internet : www.cinebuis.fr

Nous remercions tous les spectateurs, fidèles ou d'occasion, qui

permettent au Cinéma de Buis de tourner depuis 14 ans. Nous remercions tous les bénévoles qui assurent un quotidien, lourd parfois. Nous remercions notre fidèle projectionniste, et ses acolytes.

Nous espérons, enfin, que chacun reprendra fidèlement le chemin du Cinéma de Buis en janvier 2015.

Bernadette Vignac

(Présidente de l'association

Les amis du cinéma de Buis les Baronnies)

ÉTAT-CIVIL

Décès :

CAUQUIL Huguette, Marie, Henriette, Georgette
 Epouse FORESTIER le 27/04/13 à Montpellier.
 COURBET Raymonde, Eva, Andrée veuve FABRE le 1/12/2013 à Buis
 CHARF Gisèle, Joséphine, Jeanne veuve MERCIER le 18/12/2013 à Buis
 GAUTHIER Paulette, Françoise veuve REYNAUD le 18/12/2013 à Buis
 PEZ Guillaume le 29/12/2013 à Buis
 GIRARD Léonie, Léa, Louise veuve LACOME le 02/01/2014 à Buis
 SCHULTZ Alice épouse LEDON le 26/12/2013 à Vaison la Romaine
 MAGDELAINE Mireille Héloïse, Jeanne, veuve ROMAN le 13/01/2014 à Buis
 GLEIZE Anna, Antonia veuve HUGUET le 17/01/2014 à Buis
 CHAVE Andrée, Marguerite, Marcelle ép. POULLAILLON le 27/01/2014 à Buis
 ROUX Joséphine, Marie, Rose, Félize veuve COUPON le 28/01/2014 à Buis
 ESTEVE Lucie, Madeleine veuve CLEMENT le 02/02/2014 à Buis
 PRINCE André, Daniel le 04/02/2014 à Buis
 SOBOL Lidia veuve PEREZ le 05/02/2014 à Buis

Naissances :

Solan, Ewen BOITEUX né le 06/12/2013 à Orange
 Aness LARKAT né le 07/12/2013 à Carpentras
 Louise, Denise, Rosane MARCELIN née le 31/12/2013 à ORANGE

**Merci à tous les annonceurs
 qui ont participé à la publication
 du Buis j'aime.**

NB : Ce numéro est publié sans publicité,
 les contrats s'arrêtant fin 2013.

LE BUIS CAPITALE DU TRAIL EN 2014

La vocation du Buis dans l'accueil de manifestations nationales de course à pied se confirme !

Pour le Trail (course à pied en milieu naturel), deux événements importants se tiendront en 2014 :

- La 7ème édition du Trail de la Drôme, comptant pour le Trail Tour National, le dimanche 13 avril.

(Trois parcours (15, 23 & 38 km)

- Les championnats de France de Trail, le dimanche 28 septembre.

(Trail court : 23 km et 1100 m de dénivelé positif et Trail long : 60 km et 3150 m de dénivelé positif).

Dans les deux cas, plus de 1500



Hervé Simon, Daï Dam, Jeanine Legat avec des élus et les Services techniques

coureurs sont attendus, parmi les meilleurs trailers français.

Une réunion de préparation avec Jean-Pierre Buix a eu lieu en mairie, en présence de Jeanine Legat, membre du bureau national de la

Fédération Française d'Athlétisme (FFA), Hervé Simon spécialiste de l'athlétisme au conseil général de la Drôme et Daï Dam responsable de l'organisation des championnats de France de Trail à la FFA.

SOUVENIRS D'UNE VISITE PRINCIÈRE



SOUVENIRS DE COMBATS BUXOIS



Bulletin Municipal publié par l'association
Le Buis J'aime.

Distribué gratuitement dans les foyers du Buis.
Hors commune : un euro (s'adresser en Mairie)

Directeur de publication : Jean-Pierre Buix

Président : Daniel Fétisson

Trésorier : Louis Trémori

Articles & photos : Alain Bosmans,

José Manuel Pereira (photos)

Publicité : Christine Espérandieu

Mise en page : Jacques Brémont

Ont participé à ce numéro : Gilbert Brémont,
Jean-Pierre Buix, Brigitte Mertz, Bernadette
Vignac et le Secrétariat de la Mairie.

Site : www.buislesbaronnies.fr

Imprimerie Despesse Valence (26).



PLUS BELLE LA VIE DE MAIRE SUR FR3 RHÔNE-ALPES

Une équipe de France 3 Rhône-Alpes m'a suivi dans mon activité de maire en fin de mandat pendant 3 jours. : un journaliste, Olivier, un cameraman, Hugo, un perchman, Christophe, ont traité cinq sujets de deux minutes qui seront présentés au mois de mars lors du journal télévisé.

Thème 1 : un jour avec le maire,

Thème 2 : le maire et les adjoints

Thème 3 : le maire, chef du personnel communal

Thème 4 : le maire et les bâtiments communaux

Thème 5 : les coups de gueule du maire



Un bon coup de pub pour notre village car de nombreux sujets intéressants la vie locale ont été filmés : Séance du conseil municipal, vœux du maire aux commerçants, assemblée générale des commerçants, réunion de préparation de l'illumination de la Via Ferrata, scènes dans quelques commerces locaux, réunion sur les rythmes scolaires, réunion de la commission Tourisme du futur

Parc régional des Baronnies provençales, marché de Buis les Baronnies... Les dates de diffusion seront communiquées ultérieurement. **Jean-Pierre Buix**



ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 & 30 MARS 2014

Buis-les-Baronnies passe au scrutin de liste bloquée.

(19 candidats par liste). Interdiction de panachage.

Vous ne pourrez plus ni ajouter ni retirer de nom.

Vous votez pour une liste complète que vous ne pourrez pas modifier.

Si vous modifiez le bulletin, votre vote sera nul.

Vous élierez également vos conseillers à la Communauté de communes du Pays de Buis-les-Baronnies.

Le bulletin de vote comportera : **1- la liste des candidats à l'élection municipale**
2- la liste des candidats à l'élection des conseillers à la Communauté de communes
(obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil municipal).

Au moment du vote vous aurez, comme avant, **un seul bulletin de vote avec deux listes de candidats.** Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez pas séparer.

Parité hommes-femmes

Autant de noms que de sièges

1^{er} tour **+ 1 voix = liste élue**
obtient la moitié des sièges + sa part du reste réparti à la proportionnelle

2^e tour **Au moins 10% pour se maintenir**
Même clé de répartition

Désormais, pour toutes les élections, et en application du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, **tous les électeurs devront obligatoirement présenter au moment du vote un des titres d'identité suivant :**

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Titre de séjour
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élus locaux avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.